

Destruction d'espèces protégées
Débat lors de la réunion du Conseil communautaire
du 13 février 2014

Interventions

Denis Martin (Ville d'Auxerre) : Je trouve inadmissible qu'on autorise la destruction d'espèces protégées. Cette zone industrielle d'Appoigny va supprimer, une fois de plus, tout un morceau d'espaces naturels. Si on a une vue d'avion de la vallée de l'Yonne, on voit que, petit à petit, tout est urbanisé : zones commerciales, zones industrielles, zones d'habitation...

Il est vraiment regrettable que ne soient pas prévues des mesures de compensation pour ces espèces appelées à être détruites...

Guy Férez (président) : Nous allons créer deux fois plus de mares que ce qui existe...

Denis Martin : les mares, d'accord, et encore... les fouilles archéologiques ont déjà détruit plus de la moitié des populations de batraciens... et rien n'est prévu pour les oiseaux nicheurs, ni pour les chauve-souris, ni pour les lézards. Il faudrait créer des taillis, installer des troncs d'arbres morts, des hangars et des murets de pierres sèches... Je voterai contre cette délibération et j'appelle les conseillers communautaires qui ont le souci de la préservation de la nature à faire de même.

Béatrice Clouzeau (maire de Branches) : je connais l'attention que Denis Martin porte aux animaux, mais je trouve son intervention particulièrement déplacée à une époque où il y a tant de mal-logés et où des enfants meurent de faim. (murmures d'approbation)

Jean-Yves Krantz (maire de Chitry-le-Fort) : Je vais détendre un peu l'atmosphère en rappelant qu'il y a des dames sur le bord de la route à Appoigny qui offrent des zones humides... (rires)

Vote : pour la délibération : 26 ; contre : 2 (Michèle Beauplet et Denis Martin) ; abstentions : 0